Accusé de réception en préfecture
069-216900860-20210913-Delib202134-DE
Date de télétransmission : 24/09/2021
Date de réception préfecture : 24/09/2021

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE

Rhône

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2021

Nbre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18

Convocation du 7 septembre 2021.
L'an deux mil vingt et un, le 13 septembre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :
Mesdames Caroline BENOIT-GONIN, Véronique BOUCHARD, Sylvie DESBOURDELLE, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Frédérique MOLIGNEAU, Isabelle MORESI, Chani PETIT, Florence RIUS.
Messieurs Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Olivier CHAMBE, Guy COLENT, Philippe DRAIS, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Vincent LABOURIER.

Absents excusés : Karine BOUCHET (Pouvoir donné à Elvine LEON), Jean-Marie LEYGONIE (Pouvoir donné à Isabelle MORESI).

Absent : Sylvie DESBOURDELLE

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil ; Madame Caroline BENOIT-GONIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptée.

2021-34/ Délibération fixant le tarif des goûters refacturés à la MJC Eveux Fleurieux

Rapporteur : Mme LEON

A ce jour, Hervé DUMAS, responsable du périscolaire, réalise les goûters de la MJC Eveux Fleurieux pour le mercredi et les vacances scolaires pour un coût de 0,50 d'euros.

Le prix des ingrédients alimentaires ayant augmenté, il est proposé au conseil municipal de fixer le prix des goûters remboursés par la MJC Eveux Fleurieux à 0.70 d'euros le goûter.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver par 17 voix pour et une voix contre :

➢ de fixer le prix des goûters qui seront facturés à la MJC Eveux Fleurieux à 0.70 € par goûter.

Le maire,

Diogène BATALLA